



Concierge

Madame
Wehren Caroline
+41794642621
scoutsgryon@gmail.com

CONTRAT DE LOCATION DE LA CABANE SCOUT

Tarif de location

Variante A	Variante B	Variante C	Variante D
1 jour sans nuit De 9hr à 18hr CHF 150.--	1 nuit 1 jour De 17h30 – 18h00 CHF 200.--	2 jours 1 nuit De 9hr à 18hr CHF 250.--	Une semaine Sam. 18hr Ven. 18hr CHF 600.--

Rabais pour les scouts : 50% sur le tarif de location hors taxe

Les scouts de Gryon ont priorité sur l'utilisation de la cabane le samedi jusqu'à 17h30.

Le prix de la location est payable, avant réception des clés, sur le compte postal ouvert au nom de Groupe Scout Pierre de Griun, 1882 Gryon. iban : CH6709000000171835022.

En cas de reddition de la cabane non conforme à l'état des lieux photographique, les frais inhérents : à la réparation de dégâts provoqués par le locataire, à une remise en ordre éventuelle des lieux et au remplacement d'équipements cassés seront facturés séparément.

Toute utilisation abusive de bois de feu sera facturée en plus de la location.

Pour les mineurs, la signature et la présence d'un parent sont obligatoires lors de la remise et de la reddition des clés. Le signataire est personnellement responsable envers le bailleur de tout dommage que pourrait lui causer les utilisateurs de la cabane, leurs invités ou animaux entrant dans la cabane.

Dispositions particulières

- Le locataire (signataire du contrat /responsable de l'activité) est responsable de prendre connaissance de ce qui suit avant d'utiliser les locaux. Il est responsable de le faire respecter en tout temps par les autres utilisateurs des lieux loués.
- Les lieux loués et la totalité de leurs équipements ne seront utilisés que dans l'usage pour lequel ils ont été conçus.
- Il est strictement interdit de fumer dans la cabane.
- Vous devez-vous équiper de vos propres linges, ceux mis à disposition doivent rester dans la cabane.
- Les victuailles restantes doivent être emportées.
- Le contenu des poubelles ainsi que tous les déchets doivent être évacués dans les sacs poubelles que vous devez apporter.
- La vaisselle doit être nettoyée et remise en place.
- Le locataire doit signaler spontanément toute dégradation, dysfonctionnement, perte, bris, dérangement au bailleur.
- Le mobilier doit être nettoyé et remis en place.
- La cuisine, frigo, cuisinière, évier, lavabos, W.C. seront nettoyés, les frigos vidés et laissés ouverts
- Les couvertures et les matelas du dortoir seront repliés et remis en place.
- Les sols des locaux utilisés seront balayés et récurés.
- Les décorations posées par le locataire (y compris punaises, papiers collants et toute autre fixation) seront enlevées et évacuées. Ces fixations ne peuvent pas endommager le support auquel elles sont fixées.
- Les alentours de la cabane seront remis dans le même état de propreté et de rangement qu'à la remise des clés.
- Il est interdit d'utiliser du matériel de sonorisation professionnel ou semi-professionnel ainsi que d'installer des haut-parleurs à l'extérieur de la cabane. L'intensité du bruit sera fortement réduite dès 23.00hr.

Nous comptons sur vous pour nous rendre cette cabane dans l'état où vous l'avez trouvée.

Les dates de location ne seront validées que lors de la réception de ce contrat dûment rempli.

Locataire Nom..... Prénom

 Adresse

 NPA Localité

 N° Tél.

 Adresse Mail

Variante (cochez) : **A** **B** **C** **D**

Début de location le àhr

Fin de location leàhr

Nombre : d'adultes par nuit : enfants de 0 à 6 ans enfants de 6 à 16 ans

Prix de la location taxe de séjour comprise :CHF

Lieu et date : Signature du locataire :.....